

Infosys et TCS pratiquent-ils la discrimination ?

La tentative de la SSII indienne Infosys d'enterrer une vilaine affaire de discrimination aux Etats-Unis n'a pas fonctionné, la justice américaine n'ayant pas accepté la demande de rejet de la société. Cette dernière fait face à 4 professionnels de l'IT qui accusent la SSII de les avoir **discriminés en raison de leurs origines 'caucasiennes'**, ainsi que l'explique la plainte datant d'août 2013. Selon eux, Infosys favorisent les salariés de « *race sud-asiatique ou les personnes d'origine indienne, bangladaise ou népalaise* » dans ses recrutements et promotions. La juge chargée d'examiner le cas a considéré les allégations des plaignants suffisamment sérieuses pour poursuivre leur examen.

A l'occasion de cette affaire, des statistiques issues d'une commission du gouvernement américain (U.S. Equal Employment Opportunity Commission) ont été dévoilées, montrant le poids des personnes asiatiques dans les salariés d'Infosys aux Etats-Unis. **Parmi les 59 sites** regroupant au moins 50 personnes recensés en 2012, **21 n'emploient que des salariés d'origine asiatique**. Sur 53 de ces implantations, au moins 94,5 % des employés sont dans ce cas. Et le site présentant le taux le plus faible d'employés asiatiques approche les 74 %.

TCS : 95 % d'Asiatiques ?

Un des plaignants, Layla Bolten, une spécialiste des tests, affirme avoir été harcelée parce que n'étant pas indienne. Elle affirme s'être vu refuser des promotions et exclure de réunions par des supérieurs parlant Hindi.

Signalons que l'autre poids lourd des services indiens, **TCS (Tata Consulting Services), fait face à une plainte similaire** aux Etats-Unis : sur les 14 000 personnes qu'emploie la première SSII indienne aux Etats-Unis, 95 % seraient d'origine asiatique.

Les deux sociétés originaires d'Inde sont de grandes utilisatrices des visas de travail H-1B, permettant d'employer des salariés d'origine étrangère aux Etats-Unis. En 2012, 64 % des visas H-1B accordés par les Etats-Unis ont bénéficié à des personnes originaires d'Inde. Entre 2011 et 2013, TCS aurait ainsi sollicité à lui seul 21 000 visas H-1B, majoritairement pour des personnes venant du sous-continent.

A lire aussi :

[L'offshore en Inde fait-il encore recette ?](#)

[Faut-il encore avoir peur de l'offshore informatique en France ?](#)

[Gartner : le Cloud menace les SSII offshore](#)

crédit photo © istockphoto